



— LA CGT —
TOUJOURS A VOS CÔTÉS

**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
10 – 16 MARS 2022**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 AUGMENTER LES SALAIRES, RESORBER LES DISPARITES, IL Y A URGENCE !

Le temps où les prix étaient stables, ou quasi-stables, est révolu... " *l'inflation s'envole en France, les prix à la consommation ont bondi de 3,6 % en février* ", écrit le journal Les Échos. Cette flambée des prix, on la vit tous les jours : se chauffer, passer à la pompe à essence, se loger, devient de plus en plus cher, et la guerre en Ukraine est porteuse de nouvelles augmentations.

Face à cette situation, la réponse ne peut plus être le gel des augmentations collectives, que la direction impose aux salariés depuis 2014, ni une politique salariale basée uniquement sur des augmentations individuelles, qui reviennent, au mieux tous les 3 ans. Les salariés ne le supportent plus !

L'individualisation des salaires, avec toute la subjectivité et l'opacité qui vont avec, voire le copinage ou le clanisme, **coûtent** très cher à l'entreprise, et engendrent la démotivation et les risques psychosociaux.

Le gonflement de l'enveloppe des primes, comme la prime « covid », attribuées dans la plus grande opacité, en rajoute une couche et attise le sentiment d'injustice.

Les salaires au régime sec, ça a trop duré !

En 2021, la CGT, a été la seule à refuser de signer l'accord salarial, qui entérinait une baisse des salaires réels.

Jugez vous-même : face à une inflation qui culmine à 3,4 % en 2021 (IPCH), l'accord NAO, prévoyait une progression de la rémunération globale limitée à 1,75 %, la prime d'ancienneté à 0,66 % et un taux mini pour les mesures individuelles à 2%

A ce régime, tout le monde est perdant. Même ceux qui ont bénéficié d'une augmentation de 2 ou 3 % de leur salaire de base, ont vu leur pouvoir d'achat reculer. Et que dire de ceux qui doivent attendre 3, 4 ou 5 ans pour se voir attribuer une augmentation de 2 % ? Carrément vexatoire !

La CGT réclame 10 % de hausse des salaires les plus bas !

Oui, 10 % n'a rien d'exorbitant, cela correspond à l'inflation depuis 2014, date du bocage des augmentations générales. Rien que pour 2021 et 2022, on peut déjà s'attendre à une hausse des prix cumulée de 7 %, et qui sera peut-être révisée à la hausse.

La lutte contre les disparités salariales : La CGT s'engage !

Dans ce contexte d'austérité salariale, les inégalités et disparités sont insupportables.

Comment justifier des différences de plusieurs centaines d'euros, en bas de la feuille de paye, entre deux salariés qui font exactement le même métier et de la même manière ?

C'est pourtant cette réalité qui éclate dans les comités salaires, où l'on constate des écarts considérables entre deux journalistes, deux monteurs, deux assistantes de direction ou deux cadres.

Les chiffres de la RH indiquent que **16 % des salariés sont victimes de disparités salariales**, avec un écart moyen de 15 % par rapport à la courbe de tendance.

Dans ces combats pour l'équité, la CGT n'a jamais renoncé et continue à mettre à nu toute l'incohérence de la politique des salaires à France Télévisions.

Voir son niveau de vie baisser, année après année, savoir qu'il n'y a aucune perspective d'évolution, finit par atteindre le moral de bon nombre de salariés.

Vous pouvez compter sur les élus et représentants CGT, pour porter ces revendications dans les CSE, dans les réunions de RP, les comités salaires, comme dans les négociations salariales qui vont bientôt s'ouvrir.

Paris, le 7 mars 2022



DU 10 AU 16 MARS 2022, 1^{er} TOUR
DES ELECTIONS PROFESSIONNELLE

**DONNEZ-VOUS LES MOYENS
DE VOUS FAIRE ENTENDRE !**

Pour découvrir les vidéos de nos candidats,
cliquez ou, **flashez le QR code**

Aujourd'hui :

Et si vous avez manqué

**Sophie, Claudine, Nathalie et Claude H,
Claude G, Arnaud**

Frank



Johard

